

Annexe 1

Servitudes d'utilité publique

Approuvé le 25 février 2020
Modifié le 23 février 2021 et le 12 octobre 2021
Mis à jour le 25 juin 2020 et le 25 février 2022



www.valdille-aubigne.fr

	Intitulé	Acte d'institution		Territoires concernés sur la CCVIA	Bénéficiaires ou services à consulter
AC1	Servitude de protection des monuments historiques	Arrêté du 14/10/1926 - Inscription M.H	Vieux Château (restes) à Hédé Bazouge	St Symphorien	DRAC- UDAP Consulter les Architectes des bâtiments de France
		Arrêté du 26/10/2017- Inscription M.H	Eglise notre Dame à Hédé Bazouges	St Symphorien	
		Arrêté préfectoral du 05/01/1971 - Inscription M.H	Alignement de menhirs de Bringuerault sur la commune de Hédé-Bazouges	Guipel	
		Arrêté du 29/08/1988 - Inscription M.H	Château du Verger au Coq	Saint Germain sur Ille	
		Arrêté du 27/08/1997- Inscription M.H	Château de la Villouyère	Vignoc, La Mézière	
		Arrêté du 18/09/1995- Inscription M.H	Site archéologique du Bois de Montbourcher		
		Arrêté préfectoral du 20/09/1968 - inscription MH	Église inscription MH	Gahard	
		Arrêté préfectoral du 15/12/1926 - Inscription M.H	Cheminées du XVIe / Château des Fontaines		
		Arrêté Préfectoral du 13/01/2011 - Inscription M.H	Le château de la Magnanne	Andouillé-Neuville	
AC2	Sites inscrits et classés	Décret du 11/05/1944	Site inscrit du Manoir des Loges	La Mézière	
AS1	Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable.	Arrêté préfectoral du 21/01/2002	Captage de la Chaumière - Feins	Feins	Agence Régionale de Santé
		Arrêté préfectoral du 2/10/2001	Captage de la Gare – Montreuil sur Ille	Montreuil sur Ille	
		Arrêté préfectoral du 18/01/2001, AP modificatif du 17/06/2011, AP modificatif du 03/09/2012	Captage de la Tournerie - Gahard	Gahard	
		Arrêté préfectoral du 03/12/1998 complété par l'arrêté préfectoral du 30/11/2015	Captage L'Herbage et le Masse - Dingé	Guipel	
		Arrêté préfectoral du 04/07/2005, AP modificatif du 18/07/2005	Captage de Vau Rezé - Betton	Melesse	
		Arrêté préfectoral du 07/01/2000	Captage La Douettée & Beauregard -	Saint Aubin d'Aubigné, Gahard	
I4		Accord amiable en application du décret du 06.10.1967 ou arrêté préfectoral du	Lignes HTA	Tout le territoire	ENEDIS. 64, Bd. Voltaire - CS 76504

	Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques	11.06.1970 modifié			35065 RENNES Cedex
			Liaison 90kV n°1 Cruel (Le) - Tinteniach	Guipel	RTE – Réseau de Transport d'électricité GMR Bretagne (Groupe Maintenance Réseaux) 1, rue AMPERE Zone de Kerourvois Sud 29500 ERGUE GABERIC Tel : 02 98 66 60 00 Fax : 02 98 66 60 09
			Liaison 400kV n°1 Domloup – Plaine Haute Liaison 90kV n°1 Belle - Epine - Cruel (Le) Liaison 90 kV n°1 Cruel (Le) - Tinteniach Liaison 90kV n°2 Belle Epine Cruel (Le)	La Mézière	
			Liaison 225 kV n°1 Belle – Epine – Rance - Poste	Langouët	
			Liaison 400kV n°1 Domloup – Plaine Haute Liaison 90kV n°1 Belle – Epine - Cruel (Le) Liaison 90kV n°1 Cruel (Le) - Gosne Liaison 90kV n°2 Belle - Epine - Cruel (Le)	Melesse	
			Liaison 90kV n°1 Belle - Epine - Cruel (Le) Liaison 90kV n°1 Cruel (Le) – Gosne Liaison 90 kV n°1 Cruel (Le) - Tinteniach Liaison 90kV n°2 Belle Epine Cruel (Le) Poste de transformation d'énergie électrique 90 kV Cruel (Le)	Montreuil le Gast	
			Liaison 90kV n°1 Cruel (Le) - Gosne	St Aubin d'Aubigné	
			Liaison 225 kV n°1 Belle – Epine – Rance - Poste	St Gondran	
			Liaison 225 kV n°1 Belle – Epine – Rance – Poste	St Symphorien	
			Liaison 90 kV n°1 Cruel (Le) - Tinteniach	Vignoc	
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transports de gaz et de distribution de gaz	Accord amiable en application du décret du 06/10/1967 ou de l'arrêté préfectoral du 11/06/1970 modifié	Zones de servitudes (distances en mètres de part et d'autre de la canalisation) – voir arrêté et fiche de renseignement joint : DN 150-1988 – Montgermont La Vizeule – St Méloir des Ondes : SUP 1: 45, SUP 2 : 5, SUP 3 : 5	Feins	GRTgaz – Pole exploitation centre Atlantique Service Travaux et Tires 10 quai Emile Cormerais – CS 10002 44801 St Herblain Cedex
I3		Arrêté préfectoral du 19/01/2017			

			DN 150-1988 – Montgermont La Vizeule – St Méloir des Ondes : SUP 1 : 45, SUP2 : 5, SUP 3 : 5 Zones de servitudes (distances en mètres de part et d'autre de la canalisation) – voir arrêté et fiche de renseignement joint : DN 80 – 1988-1999 – BRT St Médard sur Ille : SUP1 : 15, SUP 2 : 5, SUP3 : 5 DN 150-1988 – Montgermont La Vizeule – St Méloir des Ondes : SUP : 45, SUP2 : 5, SUP 3 : 5		
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	Arrêté et Circulaire du 25.07.1990		Toutes les communes	Direction générale de l'aviation civile – SNIA Pôle de Nantes Zone aéroportuaire CS 14321 44343 Bouguenais Cedex
T1	Relative au chemin de fer	Article 6 du décret du 30.10.1935	Ligne 441000 Rennes – St Malo Voir notice explicative de la loi du 15 juillet 1845 jointe	Montreuil sur Ille, Saint Germain sur Ille, Saint Médard sur Ille, Melesse	SNCF IMMOBILIER Direction Immobilière Territoriale de l'Ouest 15 Boulevard Stalingrad 44000 NANTES
EL3	Servitudes de halage et de marchepied			St Germain sur Ille, Montreuil sur Ille	Conseil Régional Service navigation.
A8	Servitudes résultant des travaux de boisement et reboisement exécutés par l'administration	Contrats ONF		La Mézière, Gahard, Saint Médard sur Ille	Gestion ONF
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement		Ces servitudes sont généralement instaurées au bénéfice de la commune ou d'un syndicat de communes. Elles ont instituées, en priorité, par conventions amiables. En cas de désaccord, elle le sont par arrêté préfectoral. Dans ce cas, elle	Feins, Guipel	Communes ou syndicat

			doivent être reportées au PLU, faute de quoi, elles deviennent inopposables aux tiers.		
EI7	Servitude d'alignement.			Vieux-Vy-sur-Couesnon	Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès le long des autoroutes, routes expresses et des déviations d'agglomération		RD 137 voie express RD 175	Melesse, La Mézière, Vignoc, Saint Symphorien Saint Aubin d'Aubigné	Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
A4	Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux			Tout le département	DDTM
PM1	Plan de Prévention des Risques Inondation	Arrêté préfectoral du 10/12/2007	PPRI du Bassin de la Vilaine en région rennaise, Ille et Ille	Melesse, la Mézière, Saint Germain sur Ille, Saint Médard sur Ille, Mouazé, Montreuil sur Ille	DDTM
PT3	Servitudes relatives à l'établissement et a l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications	Conventions de servitudes Arrêté préfectoral du 12/08/1982 (Saint germain sur Ille) Arrêté préfectoral du 17/11/1995 (Vignoc)		Melesse, La Mézière, Vignoc et Saint Symphorien Saint Germain sur Ille	France Télécom
INT1	Servitudes instituées au voisinage des cimetières	Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales		Feins, Guipel	Commune